



WL-00033
371408
Dis lit BL

Code épreuve : 253

Nombre de pages : 50

Session : 2024

Épreuve de : *Lettres*

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Se confiant sur la genèse de l'écriture de La Place, Annie ERNAUX affirme avoir envisagé la forme romanesque dans un premier temps, pour la rejeter ensuite car elle la trouvait inadaptée au récit de vie d'une famille qui se sentait "hors-littérature" (L'Atelier noir). Elle souligne ensuite que le choix d'écriture qui s'est finalement imposé est "à la confluence des genres", comme en miroir à son évolution de transfuge de classe.

Ce rejet d'un genre littéraire canonique pour lui préférer une forme hybride rejoint le propos de Claude Roy, dans Proscriptions Critiquées :

"Je suis toujours tenté de trouver un peu mépris les gens qui attachent une très grande importance aux formes fixes de la littérature, à ces genres qui ont pourtant leur utilité. Ils me font songer à ceux-là qui prétendent au bon genre, au à se donner un genre." Claude Roy ne conteste pas l'utilité des genres littéraires, qu'il définit comme des "formes fixes" - c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques qui marquent l'appartenance d'une œuvre à une catégorie - , il moque "ceux-là" (historiens, critiques, auteurs, lecteurs...) qui accordent une importance intransigeante à cette notion. Il poursuit alors :

"Plus d'une œuvre admirable est d'un genre bâtarde, empreinte une forme que ne cataloguent ni les critiques, ni les historiens et, en revanche, bien des talents s'ensablent d'avoir voulu trop sacrifier aux règles recommandées."

Plusieurs ~~notions~~^{intégrations} se déjettent du propos de Claude Roy. La première est l'emploi d'un concept original, celui de "genre bâtarde".

L'analogie avec un "animal bâtard" ou avec l'expression de "rejeton bâtard" dans la société aristocratique moyen-âgeuse permet de souligner le caractère hybride, inclassable de certaines "œuvres admirables". Puis peut-on d'une œuvre se situant réellement à l'intersection de plusieurs genres, de sorte qu'il faudrait en créer un nouveau pour cette seule œuvre (comme Jean-Yves TADIÉ a pu parler de "récit poétique" pour *Gracq*), ou peut-on aussi envisager une contamination d'un genre par des éléments venant d'autres genres littéraires (comme on peut parler de "théâtralité" au sein d'un roman, par exemple)? Une autre intégration vient à la caractérisation du genre comme une "forme fixe", alors que l'on peut mettre en lumière une évolution des genres littéraires au cours des siècles. Enfin, il faut aussi intégrer le caractère coercitif que du respect intolérant du genre littéraire dénoncé par C. Rey, qui le voit comme un danger pour l'auteur.

Ainsi, dans quelle mesure les "genres" littéraires relient-ils d'une "forme fixe" dont la dimension normative peut se révéler une trop contraignante, au détriment du talent de l'auteur?

Dans un premier temps, il est nécessaire de reconnaître que les genres littéraires sont des formes qui "cataloguent" les œuvres, mais dont il faut savoir s'affranchir, un respect trop intolérant de ces formes pouvant entraver le talent. (I) Pourtant, les genres littéraires n'agissent pas que comme des contraintes improductives sur l'auteur : une interprétation excessive de ce propos court le risque d'occulter l'"utilité" de ces genres. (II) Finalement, maintenant la pertinence du concept de genre littéraire tout en empêchant son caractère contraignant de s'exercer au détriment de l'auteur suppose d'envisager les genres non plus comme des "formes fixes" mais comme des catégories aux frontières poreuses qui s'enrichissent de leurs transgressions. (III)

* * *

Les genres littéraires doivent devenir des catégories plus descriptives que normatives, dont les "œuvres admirables" s'affranchissent parfois, tandis que son aspect trop strict de ses formes menace l'expression du talent de l'auteur.

Les genres littéraires, comme les définit C. Ror, sont des "formes fixes", qui précèdent l'éléments que "cataloguent" les critiques ou les historiens : en conséquence, leur posture normative n'intervient que dans un second temps. Les genres ont donc une ambition descriptive en premier lieu : ils regroupent sous un même terme (poésie, théâtre, roman, essai, fable...) des œuvres qui possèdent des caractéristiques communes. Jussu, dans Pour une esthétique de la réception souligne l'importance conjointe du lecteur et de l'auteur dans la formation et la caractérisation d'un genre. Il forge le terme de "horizon d'attente" qui montre bien le caractère d'abord descriptif (puis de plus en plus progressivement normatif) d'un genre : c'est un "tout un ensemble de signaux, d'annonces" qui correspondent à des caractéristiques déjà présentes dans d'autres œuvres. Par exemple, le lecteur qui lit les Contes de Grimm reconnaît des similitudes avec la forme narrative des Contes d'Andersen (élément surnaturel, propriétés, présence du merveilleux etc.). Ces similitudes permettent l'établissement d'un genre (le conte) qui acquiert ensuite des propriétés normatives : un conte doit suivre le schéma narratif qui lui est propre. Puisqu'ils sont d'abord descriptifs, les genres littéraires sont donc bien des "formes fixes" dont il est possible de s'émanciper.

Certains "œuvres admirables" ne souscrivent ainsi pas (ou pas complètement) à la dimension normative du genre littéraire, ce qui permet la naissance d'un "genre bâtard" qui ne correspond pas aux canons littéraires. La transgression des frontières des genres littéraires et l'hybridation de ces derniers est d'ailleurs la conséquence de l'insuffisance d'un genre devant le projet littéraire de l'auteur. Par exemple, Annie ERNAUX est à l'origine de la création d'un "genre bâtard" avec Les Années. Sous-titré récit, il tient à la fois du roman,

de "l'auto-socio-biographie" (terme qu'elle emploie dans L'écriture comme un cauchemar) et parfois même de l'essai. C'est la conséquence de l'originalité de son projet qui est de "sauver les marginalités de l'histoire" (S. Alélieu Noé), c'est-à-dire l'ensemble des souvenirs, slogans publicitaires, ~~livres~~ ouvrages, musiques et films qui donnent l'atmosphère d'une époque et qui sont souvent occultés par la discipline historique car relevant de l'intimité. ~~est~~ Cette pluralité des genres qui "n'imprunte aucune forme" du canon littéraire se retrouve dès l'incipit où l'auteur use le biais des listes pour mêler vie personnelle et produits de la société de consommation :

" la ~~jeune~~ femme accroupie qui unissait derrière un lancement de serviettes de café, en l'ondue des quinzes, à Yvetôt, après la guerre... la figure pleine de larmes d'Alida Valli dansant avec Jacques Wilson dans le film she aussi langue absence "

En juxtaposant sans majuscules des souvenirs de l'intimité (Yvetôt) et des films comme celui ~~de~~ ci-dessus, Annie Emmaüs introduit ce mélange des genres, faisant des Années autant une autobiographie qu'une réflexion sociologique sur la société de consommation. Les "œuvres admirables" savent donc parfois produire leurs propres genres latents pour les nécessités du projet littéraire de l'auteur.

Plus encore, les genres littéraires peuvent agir, dans leur dimension normative, comme une contrainte trop forte dans laquelle le talent de l'auteur risque de s'enfermer. En effet, le propre d'une catégorie est la circonscription, puisqu'elle intègre un certain nombre d'ouvrages et en exclut les autres. Mauriac, dans Le Romancier et ses Personnages, reprend ce terme de circonscription, mais pour en faire une faiblesse du genre romanesque :

" En un mot, dans l'individu, le romancier isole et immobilise une passion et dans le groupe, il isole et immobilise un individu "

L'auteur souligne par là le revers de l'idée de focalisation qui introduit l'existence des personnages : seuls certains personnages seront développés et seuls certains caractères des personnages seront mis en lumière. Mauriac affirme ainsi que "trop se soumettre aux règles reconnues" selon les mots de C. Roy est un danger pour le talent de l'écrivain. Dans Thèse Desqueyroux par exemple, Mauriac reconnaît avoir puisé dans

Copie anonyme - n°anonymat : 371408

Code épreuve : 253

Nombre de pages :

Session : 2024

Emplacement
GR Code

Épreuve de : *Lettres*

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Le genre poétique peut en faire un personnage dont les émotions sont plus riches que ce que le commun sens aurait permis : l'usage d'effets rythmiques dans les introspections de Thérèse en fermajne. Le conformer ~~aux~~ trop strictement aux normes d'un genre est donc plus qu'un "peu nuisis", c'est un danger pour le talent de l'écrivain.

Les genres littéraires semblent donc être des catégories avant tout ~~normatives~~ ^{descriptives}, dont certaines œuvres "admirables" s'émarquent pour les nécessités de leur projet et dont le caractère trop normatif peut s'exercer au détriment du talent de l'auteur. Pour autant, il faut prendre garde de ne pas tomber dans une interprétation excessive du propos : l'importance accordée au genre est parfois nécessaire pour permettre au talent de l'auteur de s'exprimer, et les œuvres transgressives peuvent être admirables malgré cette transgression (plutôt que grâce à celle-ci).

* * *

J. Claude Roy critique l'impertinence de certains auteurs vis-à-vis des ~~normes~~ genres littéraires. Il faut néanmoins concéder que le caractère contraignant et normatif de ces genres est parfois plus la condition de l'expression du talent de l'auteur plutôt qu'un danger dans lequel il risque de "s'ensabler". Par exemple, chez Molière ou chez La Fontaine, on observe une observance relativement fidèle des lois de leur genre, respectivement le théâtre et la fable. Ces contraintes

agissent alors comme révélateur du talent de l'auteur plutôt qu'elle le mette en doute. La Fontaine l'illustre dans sa fable "Le Renard et le Loup" lorsqu'il décrit la tromperie du Renard.

"Compère Loup passe par là, le gars est assoché
 L'autre lui dit; « Camarade, je veux vous régaler
 Voyez-vous cet objet? C'est un fromage exquis
 Le Dieu Faune l'a fait, la vache To donna le lait »"

En se conformant au genre de la fable, La Fontaine peut exprimer son talent: la forme épigrammatique permet d'évaluer vers une morale aphoristique finale qui procède d'une idée de concentration de l'enseignement de l'histoire en peu de mots. De même, la contrainte animalière lui permet d'exploiter des "types littéraires" (le renard rusé) sans se départir d'une capacité descriptive: ce "type littéraire" est mis à mal par le fait qu'il joue la Lune pour un fromage. La contrainte des genres littéraires, même stricte, est donc parfois une condition d'expression du talent.

De même, lorsque Claude Roy évoque le caractère transgressif de certaines "œuvres admirables", il est nécessaire de s'interroger comme suit: ces œuvres sont-elles admirables en vertu de leur genre bâbord, ou malgré celui-ci? Dans ce dernier cas, l'auteur qui accorde peu d'importance à ces "formes fixes" court le même risque que Claude Roy décrit pour son opposé: que son talent s'usure. L'Homme qui Rit, roman de Victor Hugo, semble avoir pâti de ce risque de transgression des genres. En effet, il conçoit son roman comme étant peu certains enclaves à la frontière du genre théâtral. Les monologues ou les déclarations psychanalytiques de Gwynplaine (le héros) ou du traître Barbichou sont par exemple énoncés sous forme de ~~stichomythies~~ ^{stichomythies}, phrases brèves semblables à des répliques théâtrales pour "forcer le lecteur à penser à chaque phrase" (Fragments de L'Homme qui Rit) Mais ce "genre bâbord" a été la cause d'une défection de la critique, comme en témoigne la pique de Barbey d'Aurevilly dans la

critique qu'il fait de l'œuvre, parue dans de Main Jaune : "Un jour il écrira "Je." et on vivra à la pensée !". L'émancipation des contraintes des genres littéraires peut donc tout autant être un frein au talent de l'auteur, et certaines œuvres sont admirables malgré leur "genre bâtarde" que grâce à celui-ci.

Enfin, il faut expliciter plus clairement cette notion de "genre bâtarde" : si jusqu'ici on l'a étudiée comme une œuvre à la confluence des genres, elle résulte souvent de la ~~insertion~~ insertion d'un autre genre littéraire dans une œuvre, sans pour autant remettre en cause son genre original. En effet, le caractère disruptif des œuvres qui jouent des libertés avec les catégories de genre littéraire relève plus souvent d'un roman ~~qui~~ possédant certaines composantes théâtrales que d'une œuvre que d'une œuvre qui serait véritablement à la limite du théâtre et du roman par exemple. Le cas de Jacques Bovary chez Flaubert, et plus spécifiquement la scène des comices agricoles illustre cet argument. La scène du ~~début~~ qui peint Rodolphe faisant la cour à Emma au milieu des la distribution des prix emprunte beaucoup au genre théâtral. On y retrouve un enchaînement de répliques de Rodolphe entrecoupées par celle du maire, qui s'interrompent mutuellement, comme le montre l'apostrophe "Et pour un minotier mérimois...". On note aussi une dimension farcesque de l'amoureux trahi tenu en ridicule, comme elle existe dans la ~~Comédie~~ Commedia Del Arte. Il y a donc "théatralité" de la scène des comices, mais cela ne remet pas en cause l'appartenance de Jacques Bovary au genre romanesque. ~~Et~~ Il s'agit donc d'emprunt aux ~~genres~~ autres genres littéraires que de "genre bâtarde" à proprement parler.

* * *

Claude Roy souligne donc avec raison le caractère contraignant des genres littéraires et le choix fréquent que font certains auteurs de talent pour s'en affranchir, mais son propos court le risque d'une interprétation excessive. Les contraintes du genre peuvent être au contraire exploitées comme par l'auteur pour exprimer son talent et le "genre bâtarde" peut aussi être un risque dans lequel certains auteurs s'ensablent. Le fait que le

"genre bâtard" consiste plus en emprunts fait par un auteur à d'autres genres qu'en une hybridation absolue de plusieurs genres nous invite à reconsidérer la caractérisation même des "genres littéraires". Plus qu'une "forme fixe", il s'agit de catégories aux frontières poreuses, enrichies et élargies par leur transgression.

~~Il faut donc se méfier de l'association des "genres littéraires" à des "formes fixes" et de l'évolution historique de ces catégories, tout comme l'existence d'œuvres regroupant plusieurs genres (que R. Roy nomme "genres bâtards") souligne la porosité de leurs frontières.~~

Il semble alors y avoir un glissement sémantique opéré par Claude Roy dans l'association des "genres littéraires" à des "formes fixes" et l'évolution historique de ces catégories, tout comme l'existence d'œuvres regroupant plusieurs genres (que R. Roy nomme "genres bâtards") souligne la porosité de leurs frontières. Proust joue avec cette porosité lorsqu'il explore dans La Recherche les virtualités de l'autobiographie en même temps que celles du roman. En reformulant le propos de Claude Roy, on pourrait affirmer que l'auteur "n'imprunte [pas] une forme" mais il "emprunte [à plusieurs] formes" : sans pour autant créer un nouveau genre littéraire, Proust exploite la porosité de leurs frontières pour créer l'incertitude chez le lecteur. Il adopte par exemple une construction narrative romanesque, laissant une place de choix à l'invention (par exemple le monde Guermantes ou de Swann), mais au le narrateur s'appelle "Moi" et s'exprime à la première personne dès l'incipit ("Longtemps je me suis couché de bonne heure"). En exploitant la porosité des frontières des genres, Proust est certainement ^{à l'origine} une forme d'hybridation, mais non ~~l'origine~~ à l'origine de la création d'un "genre bâtard" complètement autonome.

Les genres littéraires ont donc des frontières poreuses, mais plus encore il sont des formes évolutives, enrichies par les transgressions d'auteurs talentueux. Il y a alors une dimension historique des genres littéraires, aujourd'hui plus larges que ceux que le canon littéraire définissait il y a plusieurs siècles. Les œuvres admirables dont parle Claude Roy remettent en question les caractéristiques du genre. Pour la poésie, par exemple, si le cotère du vers a prévalu longtemps (bien qu'il n'ait jamais

Copie anonyme - n°anonymat : 371408

Emplacement
GR Code

Code épreuve : 259

Nombre de pages : 10

Session : 2024

Épreuve de :

Lettres

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

été seul critère de définition de la poésie), il a été remis en cause par
des transgressions comme celle d'Alfred BERTRAND, dans Gaspard
de la Nuit, qui a fait le choix de la prose, et de la narrativité.
Là, à l'origine, la parution de l'ouvrage peut être qualifiée de
"genre littéraire" avec une certaine autonomie, la poésie en prose
fut aujourd'hui partie intégrante de la poésie, comme en
témoigne d'ailleurs l'appellation de Baudelaire "poèmes en prose"
où le mot "prose" est placé en génitif, comme ~~complément~~ ~~surgenre~~
précision au sein du genre poétique. Les genres littéraires s'avèrent
donc aux formes qui les transgressent, pour s'enrichir de celles-ci.

* * *

→ TSVF

En somme, les genres littéraires sont des catégories qui, pour éviter une dimension normative trop contraignante dans laquelle le talent d'auteurs trop scrupuleux "s'ensable~~ment~~", parfois, se doivent d'être évolutives et aux frontières poreuses. Si leur ambition est d'abord descriptive avant d'être normative, elles sont ^{meanmoins} ~~devenues~~ des contraintes pour l'auteur. Celui-ci choisit alors parfois de transgresser les catégories pour répondre à son projet littéraire, donnant naissance à des "genres tatars". Pour autant, il peut aussi exploiter les contraintes du genre pour y développer pleinement son talent, tout en empruntant parfois des éléments à d'autres genres, mais sans remettre le genre originel en question. D'un côté comme de l'autre, les transgressions et les jeux de l'auteur avec la porosité des frontières des genres littéraires amènent ces derniers à évoluer au rythme de leurs contestations.



